CREPS MONTPELLIER

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

Soutenez votre passion sportive !

Que faites vous du solde de votre taxe d'apprentissage ?

Vous pouvez aider **le CREPS !**

Le CREPS de Montpellier,établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire est habilité à recevoir **le solde de votre taxe d'apprentissage.**

En fléchant votre taxe au CREPS,vous participez au développement des formations !

Trois axes principaux pour 2024 :

- L'accès à la formation pour les publics défavorisés
- L'investissement des outils pédagogiques numériques
- L'augmentation de la qualité des interventions pédagogiques en s'appuyant sur des professionnels

Vous pouvez aussi flécher votre TAXE sur une formation spécifique
qui à de l'importance pour vous.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

SOL TéA la taxe d'apprentissage Répartir le solde de

NOS ACTIONS

LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UN INVESTISSEMENT GAGNANT/GAGNANT

2023 vos versements ont permis de financer des actions sur :

- L'accompagnement de jeunes en formation BPJEPS (Brevet professionnel du sport spécialité « éducateur sportif »
- Le renouvellement de moyen pédagogiques (ordinateur..etc)
- La mise en place de la P.O.E.C (Préparation opérationnelle à l'emploi collective)
- L'action sport et handicap en lien avec la réinsertion professionnelle

COMMENT VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE au CREPS DE MONTPELLIER

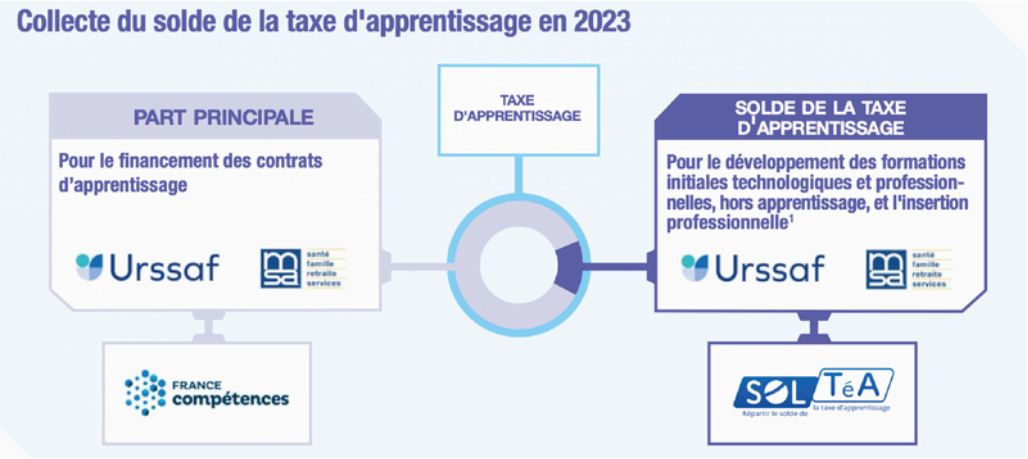

Qu'est-ce que Soltéa ?

SOLTéA est la plateforme en ligne dédiée à la répartition du solde de la taxe d'apprentissage. Elle a été mise en place en 2023, suite à la loi pour La Liberté de Choisir son Avenir Professionnel et l'ordonnance n° 2021-797 du 23 juin 2021 qui réforment la collecte et la répartition du solde de la taxe d'apprentissage.

Les 3 étapes :

1. **Calculer**
   Le montant dû au titre de la masse salariale
2. **Déclarer et payer**
   Ce montant à l'URSSAF ou à la MSA via la DSN
3. **Attribuer**
   code UAI 0340099Y
   Au "CREPS de Montpellier "

SOL TéA

CREPS MONTPELLIER

CREPS de Montpellier
2, avenue Charles Flahault - 34090 Montpellier
Tél.: 04 67 61 05 22 - Fax : 04 67 52 37 51
direction@creps-montpellier.sports.gouv.fr

REJOIGNEZ-NOUS